le petit journal

Année 2018/2019

VILLE DE VICHY

Sommaire

Les tout-petits ..... pages 4 et 5
L'école maternelle ..... page 6
L'école élémentaire ..... pages 7 à 11
Le restaurant scolaire ..... pages 12 et 13
Le mercredi ..... pages 14 et 15
Culture, loisirs et sport ..... pages 16 à 23
Pendant les vacances ..... pages 24 et 25
Le calendrier 2018 - 2019 ..... page 26
Contacts utiles ..... page 27

Une nouvelle année scolaire va débuter et nous sommes heureux de vous présenter le traditionnel «Petit journal» destiné à vous accompagner dans le parcours scolaire 2018-2019 de vos enfants. Comme chaque année, vous trouverez dans ce document toutes les informations utiles concernant les activités scolaires et périscolaires mises en place par la Ville de Vichy.

À Vichy, nous voulons donner à chaque enfant les moyens de sa réussite et de son épanouissement personnel. Que chaque enfant scolarisé dans nos écoles maternelles et élémentaires trouve ici les bases nécessaires à la construction du futur qui lui convient.

Vous le savez, nous avons opté cette année pour le maintien du rythme scolaire de quatre jours et demi. Ce choix est d'abord le vôtre car nous l'avons fait après avoir mené une large consultation dans les écoles et pris en compte l'avis de tous les acteurs de la scolarité, aussi bien les parents d'élèves que les encadrants et les personnels enseignants. Le résultat de cette consultation a démontré l'attachement de la majorité aux quatre jours et demi. Un motif de satisfaction aussi pour les équipes chargées de l'animation périscolaire dont la qualité du travail est ainsi reconnue.

Nous nous sommes efforcés de rendre ce «Petit journal» le plus complet possible. Si toutefois vous n'y trouviez pas les réponses à toutes vos questions, le service des Affaires Scolaires se tient à votre disposition à l'Hôtel de ville *(«espace écoles» au rez-de-chaussée)* pour vous aider, vous conseiller et vous accompagner.
En outre, vous pouvez également consulter depuis votre domicile le portail familles *(familles.vichy-communaute.fr)*. Vous y trouverez de nombreux services facilitant au quotidien la scolarité de vos enfants.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2018-2019 !

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté

Claire GRELET
Adjointe au Maire en charge de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires, de l'enseignement supérieur et de la formation

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les Multiaccueils

*pour les enfants jusqu'à **4 ans***

Renseignements
et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté
9 Place Charles-de-Gaulle
Tél. **04 70 96 57 12**
ou sur le site
www.vichy-communaute.fr

♦ Le Multiaccueil **«L'Îlot Câlin»**
à Vichy - 21, rue d'Alsace
Tél. 04 70 96 57 20

♦ Le Multiaccueil
«Les Moussaillons»
à Vichy - Boulevard du Maréchal
Franchet d'Esperey
Tél. 04 70 98 74 49

♦ Le Multiaccueil des **«Garets»**
à Vichy - 30, rue des Pâquerettes
Tél. 04 63 01 10 93

♦ Le Multiaccueil **«Françoise Dolto»**
à Cusset - 12, rue Wilson
Tél. 04 70 98 65 38

♦ Le Multiaccueil **«Robert Debré»**
à Bellerive - 12 bis esplanade
François Mitterrand
Tél. 04 70 32 49 70

♦ Le Multiaccueil **«Le bout'en train»**
à Saint-Germain-des-Fossés
Rue des écoles
Tél. 04 70 32 48 45

Les assistantes maternelles

Elles peuvent aussi accueillir les enfants scolarisés.

♦ Vous trouverez la liste des assistantes maternelles auprès du **Conseil Départemental de l'Allier** (Unité Territoriale d'Action Sociale de Vichy 71 allée des Ailes - Tél. 04 70 34 15 50) ou sur le site ***www.mon-enfant.fr***

♦ **Relais d'assistantes maternelles communautaire des Garets**
30 rue des Pâquerettes à Vichy
Tél. 04 63 01 10 12

Garde d'enfants à domicile

♦ Pour faciliter la vie quotidienne des familles actives, le **CCAS propose un service de garde d'enfants** *(tous âges)* à la demande : ponctuel ou régulier, un ou plusieurs jours par semaine, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service est encadré par des intervenants expérimentés et spécialement formés à la prise en charge des jeunes enfants.

Infos et tarifs *(service donnant droit à une aide de la CAF et à des avantages fiscaux)* auprès du CCAS 21 rue d'Alsace au 04 70 97 18 50.

L'accueil les

à l'école maternelle

	7h30	8h45	11h45	13h45	16h	17h50
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire		Accueil périscolaire
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire				

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise un accueil le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, encadré par le personnel municipal.

♦ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis **de 7h30 à 8h45** et une collation *(compote, eau, gâteaux secs)* leur est proposée.
Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h45 à 12h et le mercredi jusqu'à 12h10.

♦ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy propose également un service d'accueil de **16h à 17h50** *(avec possibilité de récupérer vos enfants à l'heure qui vous convient dans ce créneau horaire)*.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy au **04 70 30 17 25** ou sur ***familles.ville-vichy.fr***

Combien ça coûte ?

(Barème CAF selon les ressources)

- Pour les personnes domiciliées à Vichy, tarif minimum 0,21 € pour un accueil du matin et 0,31 € pour un accueil du soir
- Pour les personnes domiciliées hors Vichy, tarif minimum 0,25 € pour un accueil du matin et 0,37 € pour un accueil du soir

Jours de classe à l'école élémentaire

	7h30	8h30	11h30	13h30	15h45	17h15	17h50
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Activités périscolaires		Accueil périscolaire
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise des services d'accueil dans toutes les écoles publiques.

♦ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés **de 7h30 à 8h30** et une collation *(compote, eau, gâteaux secs)* leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h30 à 11h45 et le mercredi jusqu'à 12h10.

Les activités périscolaires

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

♦ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy accueille les enfants **de 15h45 à 17h50 au plus tard** *(à 18h, l'école sera fermée)*.

Trois options sont possibles :

- Sortie à 15h45 sous la responsabilité des parents.
- Inscription à l'aide aux **leçons et aux activités spécifiques** *(sport, culture, activités manuelles, activités autour du patrimoine thermal...)* qui ont lieu de **15h45 à 17h15**. Vous ne pourrez récupérer votre enfant qu'à 17h15 et jusqu'à 17h50 au plus tard *(à 18h, l'école sera fermée)*.
  Ces activités périscolaires sont encadrées par des personnes qualifiées *(enseignants, animateurs ou intervenants extérieurs)*
- Inscription occasionnelle à l'accueil avec **départ à 17h15**.

Une fiche d'inscription précisant l'ensemble des activités proposées sera remise par l'école au début de chaque période scolaire.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy au **04 70 30 17 25** ou sur ***familles.ville-vichy.fr***

Combien ça coûte ?

(Barème CAF selon les ressources)

- Pour les personnes domiciliées à Vichy, tarif minimum 0,21 € pour un accueil du matin et 0,33 € pour un accueil du soir
- Pour les personnes domiciliées hors Vichy, tarif minimum 0,25 € pour un accueil du matin et 0,40 € pour un accueil du soir

Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Écoles
de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25
ou sur *familles.ville-vichy.fr*

Combien ça coûte ?
- Pour les personnes domiciliées à Vichy, tarif minimum 0,16 € pour un accueil du soir
- Pour les personnes domiciliées hors Vichy, tarif minimum 0,20 € pour un accueil du soir

le c.l.a.s.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Pour favoriser la réussite scolaire des enfants, le **CLAS s'adresse aux élèves des écoles Paul-Bert, Pierre-Coulon, Sévigné-Lafaye** et à leurs parents de façon à les accompagner au mieux dans le suivi de leur scolarité.
Des activités éducatives et des actions pédagogiques, encadrées par des animateurs et des intervenants de la Ville de Vichy, sont proposées **les soirs après la classe de 15h45 à 17h15**.
Le centre social René-Barjavel accueille dans ce cadre les enfants de l'école Pierre Coulon pour des activités culturelles *(gym éveil, danse, théâtre, Taekwondo...)*.

Le sport à l'école

La Ville de Vichy met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy *(publique et privée)* des éducateurs sportifs afin d'assurer **2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine** aux élèves. Sont proposés des sports en salle et de plein air.

Les rencontres sportives

Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de **rencontres interscolaires** organisées par le Service des Sports.

- Cross des écoles,
- Rencontre de gymnastique,
- Rencontres de basket ball, rugby

Écoles élémentaires

La musique à l'école

La Ville de Vichy, via le Conservatoire de Vichy Communauté, propose aux élèves des écoles élémentaires de Vichy de s'initier à la musique, au chant et au théâtre et de découvrir les instruments au sein de leur école. Deux professeurs Dumistes spécialement formés interviennent régulièrement dans chaque établissement scolaire.

Par ailleurs, le dispositif ***«orchestre à l'école»***, mis en place en 2008, a été reconduit pour 2 ans en septembre 2018 et concerne toutes les écoles élémentaires *(publiques et privées)* de la ville. Les professeurs du conservatoire interviennent une heure et demie par semaine dans une classe de chaque école. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument et forment un orchestre à l'école.

Pour permettre à tous les enfants qui n'auraient pu bénéficier d'une classe orchestre, une **classe théâtre** a été créée cette année à destination des élèves de CM2 des écoles Paul-Bert et Jacques-Laurent.

Les orchestres à l'école se sont produits lors de la Fête de la musique dans le parc de l'opéra avec brio !

Cette année :

- **Cordes** *(violon, alto, violoncelle et contrebasse)* à l'école Pierre-Coulon
- **Cuivres** *(trompette, cor, trombone et tuba)* à l'école Jacques-Laurent
- **Bois** *(flûte, hautbois, clarinette, basson et saxophone)* à l'école Paul-Bert
- **Percussions** à l'école Sévigné-Lafaye
- **Chorale** dans les écoles Georges-Méchin et Jeanne d'Arc
- **Classe théâtre** pour les élèves de CM2 des écoles Paul-Bert et Jacques-Laurent

Le restaurant scolaire

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et 11h45 dans les écoles maternelles. **Les repas sont livrés chaque jour dans les écoles par la société Elior** et réchauffés sur place. Les menus, élaborés sous le contrôle de diététiciens, respectent l'équilibre alimentaire. Ils sont validés en réunion une fois par trimestre avec les représentants de parents d'élèves.
Les produits locaux et les circuits courts sont privilégiés, **chaque repas comporte au minimum deux produits bio** ou **signe officiel de qualité** *(Label Rouge)*. De plus, une fois par trimestre, un repas entièrement bio est proposé aux enfants.

- *Si votre enfant présente une allergie ou un problème médical, vous pouvez contacter le directeur de l'école afin d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI).*

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ***familles.ville-vichy.fr***

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :
- Sur le site *www.familles.ville-vichy-fr* via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au **04 70 30 55 90**
- Par mail à *espace-famille@ville-vichy.fr*

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

JOUR DU REPAS	RÉSERVATION / ANNULATION
Lundi	jusqu'au jeudi précédent à 9h
Mardi	jusqu'au vendredi précédent à 9h
Jeudi	jusqu'au mardi précédent à 9h
Vendredi	jusqu'au mercredi précédent à 9h

Absences justifiées :
Une absence sera considérée comme justifiée et le repas défacturé lorsque l'annulation est faite dans les délais *(selon le calendrier ci-dessus)* ou, en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical.

Réservations exceptionnelles :
Une réservation pourra être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles **avant 10h dernier délai le matin même**, au 04 70 30 55 90.
Ce repas sera facturé au tarif «Hors délai» à 6€.

Combien ça coûte ?

Tarifs :
3,20 € le repas pour les élèves domiciliés à Vichy
5,00 € le repas pour les élèves domiciliés hors de Vichy
6,00 € le repas commandé «Hors délai»

Règlement :
- par prélèvement automatique *(en fournissant un RIB à l'Espace Écoles)*
- en ligne sur *www.ville-vichy.fr*
- au Trésor Public *(rue du Bief à Cusset)* à réception de la facture

Le mercredi

La Ville de Vichy propose un large choix d'activités éducatives, culturelles, artistiques et sportives aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Vichy *(publiques et privées)* et/ou domiciliés à Vichy.

♦ Accueil de loisirs des Garets

30 rue des Pâquerettes - Pour les 3 / 6 ans — 24 places

Le Centre de Loisirs des Garets à Vichy est ouvert les mercredis **du 12 septembre 2018 au 3 juillet 2019 inclus** *(uniquement pendant les périodes scolaires)* de 13h30 à 17h30. Un service de restauration est possible pour les enfants scolarisés le mercredi matin *(ramassage en bus à partir de 11h45 dans les écoles)*.
Différentes thématiques d'animation sont proposées durant l'année.

♦ Accueil de loisirs à l'école Paul-Bert

24 rue Paul Bert - du CP au CM2 — 42 places

Le Centre de Loisirs de l'école Paul-Bert est ouvert les mercredis **du 12 septembre 2018 au 3 juillet 2019 inclus**, *(uniquement pendant les périodes scolaires)* de 13h30 à 18h avec service de restauration possible pour les enfants scolarisés le matin *(ramassage en bus à partir de 11h30 dans les écoles)*.

Des activités de loisirs variées sont proposées : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques.

Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Écoles
de la Ville de Vichy
au **04 70 30 17 25**
ou sur ***familles.ville-vichy.fr***

Le mercredi, combien ça coûte ?
(Centres de loisirs des Garets et à l'école Paul-Bert)

En fonction des ressources *(sur la base de l'avis d'imposition des parents)* :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,24 € à 8,77 € *(+ repas : 3,20 €)*
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1,48 € à 10,53 € *(+ repas : 5,00 €)*

♦ **Au Centre Social René-Barjavel** - Boulevard Franchet d'Esperey - De 4 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les **4-10 ans** est **ouvert les mercredis de 13h30 à 18h** et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation renouvelé chaque trimestre.

Pour les **11-14 ans**, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant sur le quartier «les Ailes - Port de Charmeil» ou scolarisés au Collège Jules Ferry.
Inscriptions par sessions de mercredis *(Le tarif est de 10 € à l'année)*.

Renseignements et inscriptions :
Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. **04 70 30 43 20**

Combien ça coûte ?
En fonction des ressources : tarif minimum 0,74 € par enfant et par ½ journée *(dégressivité selon le nombre d'enfants)*. Tarification valable du 1er janvier au 31 décembre 2018.

• Pièces à fournir :
N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu *(n-1)*, livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.
Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des "Ailes - Port-de-Charmeil", et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

La Ville de Vichy et différents services -Centre Culturel de Vichy, Médiathèque, Conservatoire de Vichy Communauté, Opéra de Vichy, Espaces Verts, Clubs sportifs- proposent aux enseignants des activités culturelles et des animations pédagogiques pour leurs élèves. Les enfants participent aussi aux grands événements de la ville (Festival Portrait(s), Fêtes Napoléon III...)

Le Centre Culturel de Vichy

Écoles élémentaires

EXPOSITION JEUNE PUBLIC

• ORIGAMI
Animée par les créations et la présence de Maiko et Tetsuya Gotani de l'Association Japon Auvergne-Nippon Auvergne
Du 14 Décembre 2018 au 3 Février 2019

• Visite et atelier scolaire sur rendez-vous :
04 70 30 55 73
Les mardis, jeudis et vendredis, matin et après-midi - *À partir de 7 ans*

• Exposition tout public, atelier permanent :
mercredi, samedi et dimanche de 14 à 18h

DU 12 AU 25 NOVEMBRE 2018
FESTIVAL TINTAMARRE 10E ÉDITION

Organisé par le Centre Culturel de Vichy
et l'Association Musiques Vivantes

• **Mercredi 14 novembre à 9h30 : SUM** - Poésie sonore et gestuelle pour les petits, interprété par la Compagnie Sons de toile - *De 6 mois à 4 ans - Durée : 25 mn*

• **Mercredi 14 novembre à 18h : Boîte de nuits** - Théâtre musical, interprété par La toute petite compagnie - *À partir de 5 ans - Durée : 45 mn*

• **Samedi 17 novembre à 19h30 & Dimanche 18 novembre à 16h : Concerto pour deux clowns**, interprété par Les rois vagabonds
Spectacle tout public - Durée : 1h10

• **Dimanche 18 novembre 2018 à 10h30 : Chut ! Je crie** - Danse-théâtre, interprété par L'ébouriffée - *À partir de 3 ans - Durée : 40 mn*

• **Mercredi 21 novembre 2018 à 18h & Vendredi 23 novembre 2018 à 19h : Halb, l'autre moitié** - Conte musical Klezmer, interprété par les professeurs du Conservatoire artistique de Vichy Communauté
À partir de 5 ans - Durée : 45 mn

• **Samedi 24 novembre 2018 à 18h : Le roi qui n'aimait pas la musique** - Concert dessiné - Création Tintamarre 2018 - *À partir de 5 ans - Durée : 45 mn*

• **Dimanche 25 novembre 2018 à 16h : Tatie Jambon** - Spectacle musical, interprété par Marianne James - *À partir de 4 ans - Durée : 1h10*

Dans le cadre de sa programmation Jeune Public,
le Centre Culturel de Vichy garde en exclusivité des places de choix aux écoles de Vichy.

La Médiathèque Valery-Larbaud

Le service Jeunesse offre des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, documentaires, langues étrangères, BD, mangas, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, Internet.
Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux vidéo et des jeux de société, regarder des films, emprunter des documents, accéder à internet…
La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois *(L'abonnement annuel pour les autres enfants est de 5€).*
Chaque année, des animations, spectacles et expositions sont organisés.

Tout au long de l'année, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de la médiathèque.

• Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale…

• Visites thématiques pour les classes élémentaires avec présentation de romans, documentaires, contes, CD, DVD et découverte du patrimoine de Vichy.

Toutes les animations sont gratuites et sur réservation.

Écoles maternelles et élémentaires

ANIMATIONS, SPECTACLES ET EXPOSITIONS, LES PREMIÈRES DATES :

• Pour les 4-6 ans :
«Raconte-moi une histoire»
Les samedis 29 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 29 décembre à 11h

• Pour les moins de 3 ans:
«Les 10h des Bébés lecteurs»
Samedi 20 octobre, mercredi 28 novembre et samedi 1er décembre

• Pour les 3-6 ans
Spectacle *«C'est tous les jours Papa'reil»*
Par le conteur Arnaud Redon
Vendredi 19 octobre à 18h

• À partir de 5 ans :
Spectacle *«Loupé !»*
Par la compagnie Clair de lune
Vendredi 14 décembre à 18h

• De 3 à 10 ans :
«La médiathèque fait son cinéma»
Samedi 13 octobre à 18h, mercredi 24 octobre à 10h, vendredi 28 décembre à 15h et vendredi 4 janvier à 15h

➙ Ateliers de loisirs créatifs
durant les vacances de la Toussaint
Du mardi 23 octobre au samedi 27 octobre

➙ Ateliers décorations de Noël
Samedi 15 à 10h et à 14h pour les 6-8 ans et mercredi 19 décembre à 14h pour les 8-10 ans

➙ Ateliers Jeux de société Nouveau !
«On se fait une partie ?»
Samedi 13 octobre de 10h-12 h *«Frissons garantis»*

Jeudi 25 et vendredi 26 octobre de 10h-12h
«Les jeux des petites vacances»

Samedi 17 novembre de 10h-12h
«Tous à l'eau, jouons !»

Samedi 1er décembre de 10h-12h *«Agent trouble»*

➙Ateliers jeux vidéo Nouveau !
Tous les mercredis de 15h à 17h et samedis de 14h à 16h. Large sélection de jeux solo et multi-joueurs sur les consoles du moment et nombreux tournois, ateliers et sessions de réalité virtuelle

Renseignements sur ***mediatheque.ville-vichy.fr*** et sur ***www.facebook.com/mediathequeVichy***
ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. **04 70 58 42 50**

Horaires d'ouverture : Mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h, Mercredi de 10h à 18h, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h, Samedi de 10h à 17h.

Le Conservatoire de Vichy Communauté

Le Conservatoire de Vichy Communauté classé par le Ministère de la Culture est né le 1er janvier 2017 de la fusion des écoles de musique de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset et Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés par la suite.
Il compte quelque 1100 élèves et propose l'apprentissage de 30 disciplines encadré par 60 professeurs : formation musicale, chant, percussions, piano, orgue, clavecin, guitare, guitare basse, violon, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trombone, trompette, tuba, saxophone, flûte traversière, basson, hautbois, clarinette, cornemuse, flûte traversière, flûte à bec, harpe. Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis.
Divers ensembles et ateliers sont également proposés : chorales enfants ou adultes, chant art lyrique, atelier jazz vocal, fanfare et atelier "musiques improvisées", orchestres à cordes et à vent.
Les inscriptions reprendront le lundi 3 septembre et les cours au Conservatoire à compter du lundi 10 septembre 2018.

Renseignements : ***www.vichy-communaute.fr***

Opéra de Vichy

Dans le cadre de la Saison 2018/2019

- L'Opéra de Vichy propose aux classes, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une visite guidée de la salle de l'Opéra, monument classé et seule salle de style Art Nouveau en France.
- Il propose également des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans tout au long de la Saison.

Visites de la salle / Tarifs préférentiels
sur réservation au **04 70 30 50 44**
ou ***v.henriet@ville-vichy.fr***

Site internet : ***www.opera-vichy.com***

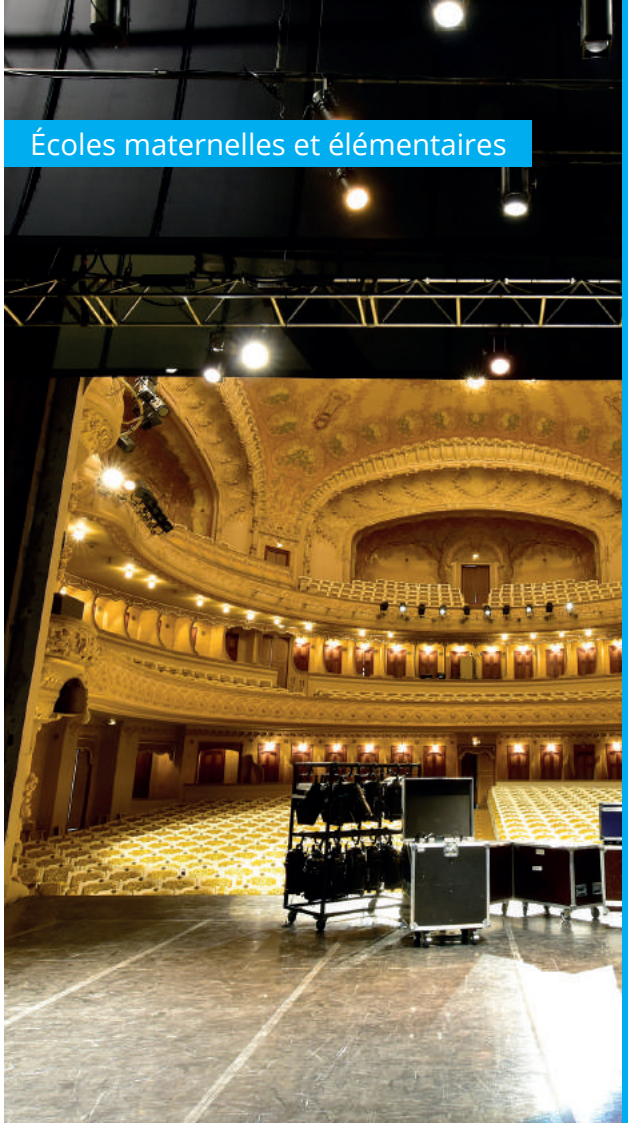

Écoles maternelles et élémentaires

Les espaces verts

Écoles maternelles et élémentaires

Le service des Espaces Verts propose aux écoles de Vichy **des visites des Parcs d'Allier** *(découverte botanique ou historique)*, du **Centre de production horticole** *(production et stockage des plantes, techniques horticoles…)* et **des animations** *(ateliers semis, repiquage, rempotage, participation aux plantations…)*.

♦ **Un petit jardin au Centre Horticole**

Pour permettre aux enfants d'approfondir leur apprentissage du jardin et de récolter leurs propres légumes, le service des Espaces Verts met désormais à la disposition des écoles un petit lopin de terre, au Centre de production horticole.

♦ **Un micro-jardin mobile pour chaque école**

Les enfants des écoles pourront s'initier à l'horticulture à travers la réalisation de micro-jardins *(dans des pallox, grandes caisses en bois remplies de terre)*. Ainsi, une fois réalisés par les enfants sous la houlette de leurs enseignants, ces jardins seront ensuite ramenés par l'équipe du Centre de production horticole jusqu'à la tenue de ses portes ouvertes au printemps. Dans ce cadre, ces compositions seront exposées pour que chacun puisse en prendre de la graine. Enfin, ces micro-jardins ayant l'avantage d'être mobiles, pourront être installés dans les quartiers respectifs des écoles pour que les élèves, leurs parents et les riverains en profitent jusqu'à l'automne dans le cadre des activités de jardinage participatif.

Contact : 04 70 30 18 72

Les clubs sportifs et ateliers culturels

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques…
Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.
Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs et associations sur
www.ville-vichy.fr/associations
ou en téléphonant au Service des Sports
au **04 70 59 51 11**

Le centre social René-Barjavel

L'accueil de loisirs pour les 4-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires *(sauf vacances de Noël)* de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h *(inscription à la demi-journée)*.

Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des "Ailes - Port-de-Charmeil", et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

Renseignements et inscriptions

Centre Social René-Barjavel
Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes
Tél. **04 70 30 43 20**
(Tarifs et modalités d'inscription voir page 15)

Les accueils de loisirs

♦ **Les Garets** à Vichy *(3 à 6 ans)*
30 rue des Pâquerettes à Vichy
Tél. 04 63 01 10 93

♦ **Le Parc du Soleil** à Vichy *(7 à 12 ans)*
Ouvert en juillet et août uniquement
Avenue de France, Parc des Bourins à Vichy
Tél. 04 70 32 32 84

♦ **La Maison de l'Enfance**
à Bellerive-sur-Allier *(3 à 6 ans)*
12 bis Esplanade François Mitterrand
à Bellerive-sur-Allier *(à côté de la Mairie)*
Tél. 04 70 96 57 04

♦ **Le Petit Prince**
à Bellerive-sur-Allier *(7 à 17 ans)*
Ouvert en juillet et août uniquement
19 rue du Stade à Bellerive-sur-Allier
Tél. 04 70 32 02 37

♦ **Turgis** à Cusset *(3 à 12 ans)*
Route de Chassignol à Cusset
Tél. 04 70 98 17 83

♦ **À Vendat** *(3 à 12 ans)*
Ouvert pendant le mois de juillet uniquement
3 rue des Landes à Vendat - Tél. 04 70 41 20 12

♦ **À Saint-Germain-des-Fossés** *(3 à 12 ans)*
Rue du Moulin Froid à Saint-Germain-des-Fossés
Tél. 04 70 58 19 62

Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté

9 Place Charles-de-Gaulle
Tél. 04 70 96 57 12
ou sur le site ***www.vichy-communaute.fr***

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction des ressources des parents *(selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales)*.

Calendrier 2018 - 2019

SEPTEMBRE 2018

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
RENTRÉE : LUNDI 3 SEPTEMBRE					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2018

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2018

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2018

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JANVIER 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2019

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Direction de la Communication de la Ville de Vichy - Photos : epictura.fr, Laurence Plancke, Cédric Carmié, Antony Loiseau, Romain Corre, Centre René-Barjavel, DR - Impression : SIC Impression

Contacts utiles

MAIRIE DE VICHY
Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY Cedex Tél. 04 70 30 17 17

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h *(Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy)*
• Inscriptions scolaires, accueils périscolaires, aide aux leçons, CLAS et accueil du mercredi
Tél. 04 70 30 17 25 - *espace-famille@ville-vichy.fr*
• Restauration scolaire - Tél. 04 70 30 55 90

SERVICE DES SPORTS
Pour tous renseignements concernant les clubs sportifs, vous pouvez contacter le service des Sports au 04 70 59 51 11

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL
Tél. 04 70 30 43 20

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEUR DIRECTEUR
♦ Alsace, M. Olivier BARDET
Rue d'Alsace - Tél. 04 70 98 32 18
♦ Beauséjour, Mme Anaïs POL
30 rue de Reims - Tél. 04 70 98 80 08
♦ Châteaudun, Mme Marie-Line MORET
16 rue de Châteaudun - Tél. 04 70 98 44 31
♦ La Colline, M. Dominique AVELINE
Avenue de Gérardmer - Tél. 04 70 98 67 99
♦ Lyautey, Mme Suzie DELAYRE
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 32 34 31
♦ Pierre-Coulon, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. 04 70 98 77 76

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEUR DIRECTEUR
♦ Georges-Méchin, Mme Ghislaine CHAZEAU
12-16 rue de Soissons - Tél. 04 70 98 57 20
♦ Jacques-Laurent, Mme Anne LOREAU
5 et 7 rue des Saules - Tél. 04 70 98 69 91
♦ Paul-Bert, Mme Corinne MICAUD
24 rue Paul Bert - Tél. 04 70 98 51 57
♦ Pierre-Coulon, Mme Fabienne TODER
Allée des Ailes - Tél. 04 70 98 45 24
♦ Sévigné-Lafaye, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. 04 70 30 55 61

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY
♦ Jeanne d'Arc, Mme Brigitte ARGUEL
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
♦ Annexe Notre-Dame de Lourdes
50 rue Jean Jaurès
Pour tous les renseignements concernant l'accueil, l'aide aux leçons, le restaurant scolaire contactez le 04 70 98 50 60

Mon ESPACE FAMILLES *en ligne*

VICHY
CUSSET
BELLERIVE

VICHYCOMMUNAUTÉ

- **Prise de rendez-vous** pour les crèches (accueils réguliers)
- **Réservations** pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'accueil du mercredi
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches (accueils occasionnels)

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis
les sites internet des collectivités

© Direction de la communication Vichy / Vichy Communauté